

Le bulletin trimestriel (octobre à décembre 2021)

Mairie de Landéda ☎ 02 98 04 93 06

email : accueil@landeda.fr

Site internet de la commune : <http://www.landeda.fr>

Horaires : Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
Le jeudi de 8h30 à 12h ;
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

À

Santé

Médecin : Docteur Kerriou Fabrice

☎ 02 98 04 91 87

Infirmier(e)s :

• Donou-Potin-Le Brishoual- Le Berre

☎ 02 98 04 91 35

• Butin - Cadiou - Appriou

☎ 02 98 37 41 74

Service de soins du pays des abers

☎ 02 98 04 04 92

Ostéopathe : Garreau Jeannick

☎ 06 25 80 71 02

Pédicure- podologue : Monfort Katell

☎ 02 98 04 99 10

Kinésithérapeute : Delphine BIHAN-POUDEC / Yannick LE MEUR ☎ 09 52 11 38 80 ou 06 67 45 51 21

Dentiste : Daigneau Florence

☎ 02 98 04 80 34

Orthoptiste : Legatelois Sandrine - Lannilis

☎ 02 98 37 41 02

Psychanalyste-psychothérapeute : Mondot Alain

☎ 06 88 46 59 24

Portage de repas à domicile : Renseignements en mairie.

C

O

N

S

Enfance

Pôle enfance jeunesse Landéda : <https://enfance-jeunesse.landeda.fr>

Maison de l'enfance : ☎ 02.98.04.80.48.

- **Multi-accueil** : multiaccueil@landeda.fr Vous pouvez inscrire votre enfant en prenant RV auprès de la directrice.
- **A.L.S.H** : alsh@landeda.fr
- **Relais parents - assistantes maternelles** : le jeudi de 9h à 12h. La liste des assistantes maternelles est à disposition au relais, à la PMI de Lannilis ainsi qu'à la mairie de Landéda.

E

R

V

Permanences

Urbanisme : urbanisme@landeda.fr du lundi au vendredi sur RDV de 9h à 12h.

Location de salles et de matériel : **UNIQUEMENT** sur le site internet de la commune : www.landeda.fr

Médiathèque ludothèque : ☎ 02 98 30 83 85 – Horaires période scolaire : mardi : 16h-18h ; mercredi : 10h-12h et 14h-18h ; jeudi : 16h-18h ; vendredi : 16h-19h ; samedi : 10h-12h et 14h-18h. Horaires petites vacances : mardi : 14h-18h ; mercredi : 10h-12h et 14h-18h ; jeudi : 14h-18h ; vendredi : 14h-19h ; samedi : 10h-12h et 14h-18h.

Alcool assistance : ☎ 02 98 40 90 66 ou 06 10 49 84 42 samedi de 10h à 11h45 à la Maison de l'Enfance de Plouvien. Email : alcool.assistanceplouvien@laposte.net

Centre d'action sociale - Lannilis ☎ 02 98 04 02 65.

Mme Le Guen- sage-femme : lundi de 14h à 16h30.

Mme Grall – puéricultrice – jeudi de 9h à 12h.

Mme Cabon - assistante sociale – jeudi de 9h à 12h sur RDV.

Dr Le Fort – consultations d'enfants de 0 à 6 ans – mardi de 9h à 11h30 sur RDV.

E

R

Mairie annexe de Lannilis ☎ 02 98 04 00 11.

M. Seité : Conciliateur - 2ème et 4ème mardi 14h30 à 17h30 sur RDV – hors vacances scolaires.

Pôle social – 11 rue St Jean baptiste de la salle à Lannilis

ADMR : (Aides ménagères) permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 9h30 à 11h30 ☎ 02 98 04 87 42.

Mission locale : mercredi 9h/13h sans RDV et jeudi 13h/17h sur RDV ☎ 02 98 04 14 54.

Rail : mercredi de 10h à 12h – 02 98 48 01 68.

Clic gérontologique (info sociales/60 ans et +) ☎ 02 98 21 02 02. le matin pour renseignements et prise de RDV .

FNATH : 3ème mardi de 8h30 à 9h30.

Point accueil emploi : mercredi de 8h30 à 12h – accueil.emploi@pays-des-abers.fr

Réseau de santé respecte : Soins de support ou soins palliatifs ☎ 02 98 30 70 01. du lundi au vendredi de 9h à 17h – rue Barbier de Lescoat à Lesneven.

Service d'accueil unique des justiciables de l'arrondissement judiciaire de Brest : sauj-accueil.tgi-brest@justice.fr

C'est un lieu où tout justiciable du TGI de Brest, du TI de Brest, Morlaix, des conseils des prud'hommes de Brest/Morlaix peut être accueilli, recevoir une information précise, avoir la possibilité de recourir à des modes diversifiés de résolutions des conflits (conciliation et médiation) et être renseigné sur le déroulement de sa procédure. SAUJ du TGI Brest ☎ 02 98 33 78 00. ; SAUJ du TI et conseil des prud'hommes de Brest.

☎ 02 98 20 75 10. ; SAUJ du TI et conseil des prud'hommes de Morlaix ☎ 02 98 88 03 47.

Traitements des déchets

Déchetterie de Lannilis : ☎ 06 03 73 14 19 Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Amis diabétiques, toutes les premières semaines de chaque mois, vous pouvez déposer vos déchets en déchetterie.

CALENDRIER DE RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS (02 30 06 00 31)

Vendredi 8 octobre	Samedi 6 novembre	Vendredi 3 décembre	Vendredi 31 décembre
Vendredi 22 octobre	Vendredi 19 novembre	Vendredi 17 décembre	Vendredi 14 janvier

Parcours de citoyenneté

Les jeunes français, filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, lors de leur 16ème anniversaire (16 ans révolus). Se munir du livret de famille. Possibilité de le faire en ligne par le site « service public.fr » Ils se verront remettre alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver pour pouvoir s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).

N° Sécurité gaz

☎ 08 00 47 33 33.

N° Astreinte – Urgence EAU - ASSAINISSEMENT

☎ 06 08 41 49 75.